

LE BULLETIN DE SÉGRY



Janvier 2022



EDITO

Quelle que soit la situation, fut-elle assombrie par un contexte contraint, le passage d'une année à l'autre reste un moment festif et l'occasion de se souhaiter de meilleurs vœux pour l'année à venir. Nous espérons donc que vous avez pu passer de belles fêtes de fin d'année en famille, entre amis, dans un esprit de partage et de bienveillance.

Malgré la pandémie qui bouleverse nos vies depuis deux ans, la municipalité a tenu le cap et mis en place tout ce qu'il était possible d'effectuer.

Ainsi, nos aînés ont pu se retrouver au mois de décembre, lors d'un repas convivial offert par la municipalité.

Nos associations ont peu à peu pris possession du Relais Villageois, dédié à leurs activités, et la municipalité souhaite que l'année 2022 soit encore plus propice à la dynamique de ce lieu afin de le faire vivre à plein temps. Notre école a repris ses cours normalement sous les auspices joyeux et dynamiques de notre nouvelle institutrice, Isalyne

Bien entendu, la municipalité a dû s'adapter à des difficultés inattendues (arrêts maladies du salarié de l'association QUELS et de notre nouvelle secrétaire de mairie notamment) qui ont impacté la vie des habitants. Mais l'équipe municipale met tout en œuvre pour atténuer ces désagréments et continuera en 2022 à vous accompagner au quotidien.



*C'est donc avec espoir et enthousiasme
que nous vous souhaitons une merveilleuse année 2022 !
Et surtout, continuez à prendre soin de vous.*

L'équipe municipale

SOMMAIRE

- P.2 : Les vœux du maire
- P3 : Informations municipales
- P4 : Commémoration du 11 novembre - Le Repas des aînés
- P5 : Mona-Cannelle, une Miss à Ségrgy
- P6/7 : Fermeture de l'hébergement temporaire de La Préé
- P8/9 : La vie associative
- P10 : Questions des habitants-Réponses de la commune
- P11 : Poésie
- P12 : A la rencontre des habitants



Les vœux du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année encore, nous ne pourrons malheureusement pas nous retrouver pour fêter ensemble cette nouvelle année 2022. Cette pandémie nous prive de ce moment de partage, de rencontres, de chaleur humaine que nous apprécions tant.

Mais ne perdons pas espoir, les temps meilleurs reviendront ! Tout au long de l'année 2021, la municipalité de Ségry s'est efforcée, malgré ces aléas, de garder le lien avec ses habitants et elle sera toujours présente en 2022 pour vous apporter, dans la mesure de ses possibilités, le bien-être que vous attendez.

Et bien entendu, nous espérons que la situation sanitaire s'améliorera très vite afin que toutes les associations de Ségry puissent s'approprier plus encore ce bel endroit qu'est le Relais Villageois.

Et, malgré les circonstances qui nous tiennent à distance physique, le conseil municipal et moi-même restons à l'écoute de vos suggestions, de vos réflexions et prêts à répondre à vos questions.

Je vous adresse à toutes et à tous, mes souhaits de bonheur, de réussite et de santé pour cette année 2022.

Stéphane Gourier



Ouverture de la mairie

La secrétaire de mairie étant en arrêt maladie, n'hésitez pas à laisser un message téléphonique ou un mail, avec vos coordonnées et le sujet de votre demande.

Le maire et/ou les conseillers municipaux les relèvent régulièrement et vous recontacteront si nécessaire.

Tél : 02 54 21 21 47

Mail : mairie.segry@wanadoo.fr

Facebook : Village de Ségry

Adresse postale : 1 rue de la Mairie
36100 Ségry



Informations municipales

Conseils municipaux

La Préfecture de l'Indre a signalé à la commune que, selon l'article 10 IV de la loi n° 2021-1465, les dispositions de vigilance sanitaire sont de nouveau en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022.

En conséquence, les réunions du Conseil municipal se feront sans que le public soit autorisé à y assister.

Le compte-rendu du conseil municipal est affiché devant la mairie de Ségry.

Elections

10 Avril : 1er tour des élections présidentielles

24 Avril : 2ème tour des élections présidentielles

12 Juin : 1er tour des élections législatives

19 Juin : 2ème tour des élections législatives

**Nous vous rappelons que désormais,
les électeurs sont invités à venir
voter au Relais Villageois.**



De nouveaux emplacements dans le columbarium

Le cimetière de Ségry disposait de trois cavurnes dans le jardin du souvenir. La cavurne est une sépulture enterrée destinée à accueillir l'urne qui contient les cendres du défunt. Les trois cavurnes ne sont plus disponibles. De ce fait, une commande a été passée par la commune pour compléter ce columbarium. Six cases en granit poli rose ont été installées.

Projet d'adressage

Un travail, avec l'appui de la Poste, a été engagé sur la commune pour dénommer les voies communales non identifiées et numéroter les habitations qui ne le sont pas.

En effet, une géolocalisation précise pour tous, devient indispensable pour le bon fonctionnement des organismes de secours, des services à la personne, du e-commerce etc.

De plus, l'accès à internet très haut débit impose une identification claire pour tous. La localisation de votre habitation déterminera deux types de numérotation : une numérotation classique ou une numérotation métrique (le numéro correspondant à la distance en mètres entre le début de la rue et la position de l'habitation).

Les élus sont à la disposition des administrés pour toute question concernant cette démarche.

Etat-Civil

Naissances :

10 octobre : Séléna CARLIER

Mariages :

31 juillet : Nathalie ROVELON et Ludovic RIGOT

28 août : Andréa GREDAT et Cédric LE FLOCH

Décès :

30 septembre : Christiane GUERINET

5 octobre : Christophe PAUTY

5 octobre : Pierre JAMET

14 octobre : Bernard MAZIERES



Cérémonie du 11 novembre



Les membres de l'association ACPG/CATM Ségry-Chouday-Saint-Aubin, sous la présidence de Raphaël Sudan, se sont rassemblés le jeudi 11 Novembre, en présence des Maires desdites communes afin de célébrer la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.

Une messe a été célébrée à l'église de Saint-Aubin, suivie du dépôt de gerbes dans les cimetières des 3 communes.

Les membres de l'association se sont également recueillis avec émotion devant la tombe de Gilbert Gourier, ancien Président.

Pour clore cette cérémonie, un vin d'honneur et une galette ont été servis à la salle des fêtes.

Repas des aînés

Des retrouvailles bien attendues, dans la salle des fêtes de Chouday, le 1^{er} décembre dernier. Nos anciens, invités par les communes de Chouday et de Ségry, ainsi que les élus des deux communes, ont particulièrement apprécié ce délicieux repas de fin d'année.



Mona-Cannelle, une Miss à Ségry



Quelle fierté pour notre petite commune de compter parmi ses habitants une Miss 15/17 ans ! En effet, Mona-Cannelle Béguin, 16 ans, après avoir décroché la couronne de Miss Indre, s'est vue décerner celle de Miss Région Centre-Val de Loire le 9 octobre dernier. Cette victoire donnera l'occasion à la commune de Ségry d'organiser les prochaines élections Régionales des Miss 15/17 ans en 2022.

Rencontre avec Mona-Cannelle.

Quelles sont les raisons qui t'ont poussées à te présenter à ces élections ?

Je connaissais la précédente Miss, j'aimais bien l'idée de ce concours mais pensais ne pas avoir la taille requise. Mais j'ai appris que pour ces élections des Miss 15/17 ans, aucun critère physique n'était imposé. Je me suis alors présentée parce que j'aime le monde de la mode, de la beauté. J'ai aussi pensé que cela me donnerait confiance en moi, me permettrait de rencontrer d'autres personnes, de voyager.

Es-tu astreinte à des obligations, des représentations?

Les Miss 15/17 ans et leurs dauphines n'ont pas d'obligations particulières. On nous propose cependant des sorties, notamment pour assister aux élections des Miss 15/17 ans dans d'autres régions mais rien n'est obligatoire.

Souhaites-tu profiter de ce statut pour exprimer des idées, des valeurs, et lesquelles ?

Je suis très sensible à la souffrance des autres, à la maladie, je déteste les conflits et préfère voir le bon côté des choses. Et je prônerais toujours la paix, l'entente entre les humains.

Aimerais-tu continuer à te présenter à des élections de Miss ?

Après les élections départementales et régionales, je suis inscrite pour les élections nationales 15/17 ans qui devraient se dérouler en février 2022. Mais ensuite, je ne pourrais pas participer aux élections de Miss en tant qu'adulte. Là, les critères physiques sont plus contraignants et je ne suis pas assez grande !

Quelles sont tes projets de Vie ?

Actuellement je suis en 1^{ère} au Lycée Balzac-d'Alembert. Mes projets sont encore assez vagues mais je ferais peut-être des études de commerce. J'aime le sport, je fais de la danse et du patinage artistique mais j'ai surtout envie de profiter de la vie, de voyager, partir à l'aventure...

Aimerais-tu dire quelque chose aux habitants de Ségry ?

Je voudrais surtout les remercier. J'ai eu beaucoup de soutien de la part de nombreuses personnes et cela fait vraiment plaisir. J'espère qu'ils seront heureux d'assister aux prochaines élections régionales des Miss 15/17 ans qui se dérouleront à Ségry en 2022.



Mona-Cannelle, entourée de ses parents, a été officiellement félicitée par le maire et le conseil municipal de Ségry.



Fermeture de L'hébergement temporaire de L'Abbaye de La Prée

La nouvelle est tombée soudainement, mi-octobre : la direction nationale des Petits Frères des Pauvres a décidé la suppression de l'hébergement hivernal des personnes âgées à l'Abbaye de la Prée ! Étonnement, stupéfaction, incompréhension, autant de sentiments partagés par la direction de La Prée, les salariés, les résidents, les bénévoles, les élus et tous les habitants de la commune.

Le 6 Novembre dernier, salariés, bénévoles, anciens résidents ont donc décidé de se retrouver à l'abbaye de la Prée, afin de manifester leur mécontentement et tenter d'avoir des explications sur cette décision. Dans l'assistance, Stéphane Gourier Maire de la commune, M. Trumeau, Maire de Saint-Ambroix mais aussi Nadine Bellurot Sénatrice et bien d'autres élus de la vie politique du territoire. Seul représentant de la direction nationale des Petits Frères des Pauvres, M. Michel Christolhomme, président du Conseil de maison de la Prée. L'assistance l'a interpellé pour connaître les vraies raisons de cette fermeture, privant ainsi d'emploi sept personnes. Ce dernier a tenté de répondre au mieux, précisant que les raisons financières n'étant pas en cause, mais de nombreuses questions sont restées sans réponses précises et acceptables.

Le 17 Novembre 2021, une seconde rencontre avec la Direction parisienne et les bénévoles, est organisée. Son représentant Luc Bougeot, directeur du pôle autonomie, évoque diverses pistes possibles pour l'occupation de la Prée, tout en refusant d'envisager une ouverture, même réduite, de l'hébergement temporaire cet hiver. Les bénévoles quittent alors la salle en signe de mécontentement

mais restent mobilisés pour informer les personnes concernées. Profondément indigné par cette fermeture, le Maire de Ségry a adressé un courrier à la direction des Petits Frères des Pauvres dont certains passages sont ci-après rapportés :

« Les membres du Conseil municipal, au nom des habitants de la commune de Ségry, se joignent à moi pour vous exprimer leur très grande stupéfaction, leur immense tristesse ainsi qu'une profonde déception à l'annonce brutale de la fermeture de l'hébergement temporaire pour personnes âgées de l'Abbaye de La Prée.

Étonnement, quant à la décision annoncée quinze jours seulement avant l'ouverture de l'accueil des résidents se retrouvant ainsi dans un grand désarroi. En effet, c'est avec beaucoup d'impatience que chacun d'eux attendait la réouverture de cette maison afin de passer l'hiver avec d'autres résidents pour partager des moments de convivialité et ainsi ne plus penser à la solitude pesante lors des saisons les plus froides.

Votre proposition de les reloger dans d'autres lieux, trop éloignés, est non seulement très perturbante pour eux mais pose également des problèmes pour les familles, les aidants, pour qui l'hébergement de leurs parents à La Prée leur permettait de déléguer pour un temps leur présence quotidienne auprès d'eux.

Colère également en songeant aux employés se retrouvant du jour au lendemain privés du travail sur lequel ils comptaient et sans pouvoir bénéficier du chômage dans la mesure où leur contrat n'avait pas débuté. (...)



*M. Christolhomme à gauche
aux côtés de Stéphane Gourier,
maire de Ségry*



C'est pourquoi nous vous adressons par écrit nos interrogations, comptant sur votre honnêteté et votre transparence pour nous donner des réponses satisfaisantes lors de la prochaine rencontre prévue le 17 novembre 2021 à l'Abbaye de La Prée, entre les membres du conseil d'administration des PFP-AGE et les personnes concernées par cette fermeture.

La première et principale question étant : pourquoi ?

D'après M. Christolhomme, il ne s'agit pas de raisons financières mais d'une question « d'encadrement », réponse qui reste extrêmement floue et incompréhensible et demande donc une réponse précise.

La seconde question, également primordiale est : que va devenir ce magnifique lieu de l'abbaye de la Prée ?

Restera-t-il propriété des Petits Frères des Pauvres ? Si oui, à quoi sera-t-il destiné ? L'accueil des personnes âgées en précarité, selon l'esprit d'humanité dont se prévaut votre association, sera-t-il toujours privilégié comme l'attestent les très nombreux supports de communication que vous diffusez régulièrement ? (...)

Nous comptons donc sur vous pour apporter des réponses claires à ces interrogations qui concernent à part entière notre commune ainsi que notre bassin de vie, dans la mesure où la population de nos communes rurales est vieillissante et manque de structures d'accueil pour les personnes âgées et où la mise au chômage d'une dizaine de personnes pèse lourd dans la situation sociale déjà précarisée de notre territoire.

Aussi, au regard de cette situation à risques, je vous demande, au nom de tous les acteurs locaux, conscients de votre implication, de revenir sur votre décision. Les forces vives locales vous en seront sans conteste très reconnaissantes et vous apporteront assurément leur soutien. (...) »



Salariés, bénévoles et amis se sont regroupés pour manifester leur opposition à la fermeture de l'hébergement temporaire de l'Abbaye de la Prée.

Pour les fêtes de fin d'année, salariés et bénévoles se sont mobilisés pour visiter les anciens résidents de l'hiver et leur remettre un cadeau de la part de l'association les Petits Frères des Pauvres de La Prée. Des cartes de vœux ont été adressées également aux personnes résidant hors département. Dès que la situation sanitaire le permettra, des journées à la Prée seront organisées pour tous nos aînés qui le souhaitent.

Et malgré la fermeture hivernale des personnes âgées, les concerts ont toujours lieu.

Le dimanche 12 Décembre après-midi, un concert a été donné au Grand Salon de l'abbaye de La Prée, faisant salle comble. À l'occasion de cet ultime moment musical 2021, ont été interprétés trois des œuvres de Mozart, Fauré et Brahms.

Claire Naulot, directrice de musique à La Prée, a dévoilé les rendez-vous 2022. Ils ont débuté le dimanche 16 janvier, par un concert flûte-clarinette-piano.



Un atelier voix au Relais Villageois



L'association ACI a organisé, le 16 octobre dernier au Relais Villageois, un atelier « voix » animé par Coline Bescond, musicienne et médiatrice artistique.

L'idée de Coline étant de faire découvrir les possibilités de sa propre voix aux sept participants présents, dans une ambiance joyeuse et relaxante.

Contact ACI :
asso.aci@laposte.fr ou au : 06 76 83 92 96

Concert de l'association Libellule

La chorale « Chœur de Chanvre » nous a fait l'honneur et le plaisir de se produire dans l'église de Ségry le 16 Octobre dernier au profit de l'association « Espace Libellule », très belle soirée, de magnifiques voix!

L'association remercie tous les spectateurs pour leurs dons généreux

L'association « Espace Libellule » a pour mission de proposer des soins de bien-être gratuits aux malades du cancer ou en rémission, occasionnellement pour les aidants.

relaxation, sophrologie, réflexologie plantaire, shiatsu, massages ou encore olfactothérapie.....



Familles Rurales

L'association présente sur Ségry et Chouday a renouvelé les membres du Bureau de son conseil d'administration. En effet, Dominique Degueurce souhaitant arrêter son mandat, c'est désormais Brigitte André qui occupe le poste de présidente.

Et c'est par la distribution de colis de Noël, aux adhérents de plus de 75 ans que s'est achevé l'année. A noter que le club « La joie de vivre » pense, selon Monique Lancement sa responsable, pouvoir reprendre ses activités en 2022, Les aînés pourront ainsi se retrouver après cette période synonyme d'isolement pour beaucoup.

Rappelons que la principale activité de Familles rurales est l'accompagnement des personnes âgées par des aides à domicile dont la présence est plus que jamais indispensable. Si ce métier passionnant et tellement humain vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association qui manque de personnel.

Contact :

Monique Lancement : 02 54 21 24 27

Les membres du nouveau Bureau :

- Présidente : Brigitte André
- Vice-présidentes : Joëlle Bonnefoy et Sylvie Laleuf
- Trésorière : Monique Lancement
- Trésorière adjointe : Béatrice Albert
- Secrétaire : Martine Bardon
- Secrétaire adjointe : Simone Patrigeon



L'association ACPG CATM TOE de Ségry-Chouday-Saint Aubin a tenu son assemblée générale le 9 janvier 2022.



Après une minute de silence en mémoire à nos frères d'arme, amis et famille défunts, le bilan des activités 2021 a été présenté ainsi que le programme de l'année 2022. Les cérémonies et Commémorations seront réalisées

Cependant les activités des cohésions habituelles seront organisées selon l'évolution de la situation sanitaire.

L'association compte à ce jour 37 adhérents.

Le Club de gym de l'association Familles Rurales SEGRY-CHOUDAY dirigé par Sylvie DEMONCEL a repris ses cours.

Ce club compte entre 20 et 25 participantes, son nombre maximal. Les cours ont lieu tous les lundis de 19h30 à 20h30, hors périodes de vacances scolaires, à la salle des marronniers à Chouday.

Le Foot Sporting Club de Ségry a également repris ses entraînements au stade de Ségry et ses matchs sur place et à l'extérieur depuis le 26 Septembre 2021.

Vous pouvez venir les encourager vivement. Les dates des matchs sont indiqués sur la page Facebook « Village de Ségry ».

Conférence-débat

Alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne... mais aussi jeux vidéo, réseaux sociaux ou bien troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie), peuvent provoquer des addictions.

Quelle est la différence entre dépendance et addiction ?

D'où vient le besoin de recourir à une drogue ?

Quelles solutions pour s'en libérer ?

L'association « Addictions Alcool Vie Libre » se propose de répondre à toutes vos questions lors d'une

conférence-débat le **vendredi 29 avril** à partir de 18h

Au Relais Villageois

Un pot de l'amitié clôturera ce moment d'échange



Les questions des habitants...

...Les réponses de la commune

A l'écoute de vos demandes, de vos questionnements, la commune se propose de vous répondre dans cette nouvelle rubrique. N'hésitez pas à nous envoyer vos réflexions et interrogations qui concernent la commune et ses habitants.

- ***Nous ne sommes pas assez informés de ce qui se passe dans notre commune, Il faudrait des panneaux d'affichage à Ségry-Village et dans tous les écarts et pas seulement à la mairie.***

Ce bulletin est là pour relayer les informations concernant la commune, les activités des artisans et des associations. Nous disposons également d'un site Facebook « *Village de Ségry* » mis à jour très régulièrement. Cependant, l'idée d'installer un panneau d'affichage à Ségry-Village sera étudiée dans le prochain budget. L'installation de panneaux dans les écarts n'est pas retenue. Quant aux manifestations organisées par des associations ou autres structures, ce sont à elles d'en informer les habitants.

- ***Les trottoirs de Ségry-Village sont mal entretenus et certains habitants ne taillent pas leurs haies.***

Ce n'est pas une obligation pour les communes d'entretenir les trottoirs. En effet ce sont les propriétaires qui doivent veiller à cet entretien. Cependant, depuis plusieurs années, la commune de Ségry a pris en charge ce service. Le salarié de l'association QUELS en charge de ce poste a malheureusement été en arrêt maladie pendant plusieurs mois. Il a désormais repris son travail et s'attelle avec fierté à l'embellissement de Ségry. A noter également que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. La nature reprend donc ses droits ce qui n'est pas forcément désagréable ! En ce qui concerne les haies mal taillées, s'il s'avère que si cela gêne la circulation des passants, les propriétaires en seront avertis (cf. article R 116-2-5° du Code de la voirie routière et articles 667, 672, 673 du code civil concernant les haies entre voisins).

- ***Une brocante à Ségry-Village, ce serait bien !***

Bonne idée en effet. Mais il n'est pas du ressort de la commune d'organiser ce genre de manifestation qui doit être soutenue par une association. Avis donc aux associations existantes ou aux personnes qui voudraient en créer une, pour organiser cette brocante, dans la mesure où les conditions sanitaires le permettent.

Merci aux habitants de la commune qui ont illuminé le village avec leurs belles décorations!



Monsieur Guibert Henriette nous a confié un de ses poèmes, écrit le 2 janvier 2006, afin qu'il soit publié dans ces pages

Je suis un S.D.F

*Ce matin, à ma porte, l'imprévu s'est buté ;
Il a tout chamboulé avec célérité
Dans mon travail ; le port du casque, c'est fini ;
Pour un long moment, pour un temps indéfini !*

*Poussé violemment dans ladite descente
Vertigineuse. Ô vilaine et maudite pente !
Comment vous résister ? vous m'avez enlevé
L'envie. Sapé le moral, disloqué, larvé.*

*Me voilà crispé, amorphe, anéanti !
Submergé par de mauvaises pensées. Bâti,
Pourtant solidement ; jamais de nature
A être déstabilisé par la démesure...*

*J'ai eu un penchant pour la bouteille. Et tout ça
Pour oublier l'incompréhensible. Forçat,
J'allais le devenir dans l'immédiat. Moment
Difficile ! J'irai à mon propre enterrement,*

*Les liens familiaux se rompent sous la pression,
Du trop ou pas assez dit ! J'avais l'impression
D'être disloqué. Un morceau de moi indécis
Se plaignait du fait ; que le reste soit en sursis.*

*Trop lourd pour la société, je suis devenu
Un fardeau. Non productif, en plus revenu
Du foyer, là-bas ; beaucoup de mauvaises odeurs !
Là-bas mon âme était en vue avec des voleurs !*

*Un petit dernier dans la rue : très remarqué !
Le soir venu, je cherche un coin peinard, planqué,
Pour enfin dormir. Sûrement mal, ou pas du tout ?
Pas de lit ! j'ai faim, j'ai froid, j'ai sommeil surtout !*

*Pourtant dans cet abri de fortune, sans relief !
Mais assigné dans cet inconfortable fief,
Je voudrais exister, en toute égalité !
En gardant ma liberté, et ma dignité !*

*Je vais devoir affronter les mauvais regards !
Les dits de travers qui apostrophent le hasard.
Les moqueurs, mal accompagnés d'un air rieur,
Qui nous mettent mal à l'aise de l'intérieur !*

*Des problèmes psychiques sont venus sciemment,
Changer mon état mental ! c'est un vrai tourment !
Affaibli, un rien de suspect sous la voûte
M'atteint ! Et là, c'est toute mon histoire qui doute !*

*Je tends la main, mais mal ; alors je la replie.
Bien souvent je pense au staff, journée bien remplie !
Quand je courrais pour ne pas être en retard,
L'absence du temps contraint me met en pétard.*

*Quand je remonterais dans l'ascenseur social,
Je traverserais le cosmos par le spécial !
Je retrouverais, à temps complet, un boulot ;
J'oublierais l'embouteillage et le goulot.*

Guibert HENRIETTE

Pour les soirées d'hiver une petite histoire d'autrefois

Il était 2 jardiniers qui discutaient :
Bref, y m'causait, vau d'ceux matins,
En passant... dans l'bas d'mon jardin,
Y m'disait : « c'est drôl, j'vous jure !
Mais j'sais p'us rin d'l'agriculture ! ... »
Y avait mon râtiau qu'trainait là,
Les pus en l'air : « T'nez, mon p'tit père,
l'nom de c't'outil qu'est là, par terre
J'l'ai aubellié : j'm'en rappelle pas !
Y s'appuyait su 'l'ustensile
En causant, du bout d'son soulier...
sur'l'nez :
R'rran !!! « bon dieu d'râtiau »
L'imbécile



Et voilà comment le nom de l'outil lui est revenu

Issue des histoires et contes du Berry

A la rencontre des habitants

La Rur@linette, un accueil numérique itinérant

En partenariat avec la Fédération départementale Familles Rurales, la mission de la Rur@linette est d'aller vers les habitants de façon itinérante dans les villes et villages de l'Indre, à bord d'un véhicule facilement identifiable et convivial.

L'idée est de proposer un service de proximité afin de contribuer à créer du lien entre les habitants d'un même territoire, de rompre l'isolement et de lutter contre les inégalités d'accès aux droits sociaux et aux technologies numériques.

Ses objectifs :

- Accueillir et informer (écoute, service gratuit et accessible à tous)
- Accompagner pour réaliser des démarches en ligne, créer un compte de messagerie, etc.
- Mettre en relation et orienter les administrés vers les différents partenaires, opérateurs et organismes concernés
- Donner un libre accès à des postes informatiques connectés à Internet, accompagnement individualisé
- Créer du lien (espace générateur de rencontres et d'échanges)



La Rur@linette intervient sur la commune de CHOUDAY le **deuxième jeudi de chaque mois** de 10h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h
Ouvert à tout public et gratuit

UN FOOD TRUCK dans votre village !

« Le Mirabelle »

est présent sur la place du Bourg de SEGRY

Tous les jeudis de 17h à 21h30



Burgers 100 % maison, produits locaux,
viande 100 % Région Centre

07 86 66 92 52

lemirabelle.webnode
ou facebook : le mirabelle pruniers

« Les Gourmandises de Mareuil »

La boulangerie de Mareuil

au cours de sa tournée, parcourt les rues
du Bourg de Ségry, de Ségry-Village
et de la Brosse

**les mercredis et samedis
aux alentours de 11h**



09 81 41 93 95

Nolwen.lotton@gmail.com

Facebook : Les Gourmandises de Mareuil
Steven et Nolwen Leclanché – Artisan Boulanger

Toutes les infos de votre village au quotidien sur Facebook : Village de Ségry